

# PROGRAMME DE LA FORMATION

## B2 / B2V INITIALE

---

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour but de permettre aux participants :

- D'analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail.
  - De connaître, appliquer et faire appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510.
  - De connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes.
  - D'installer et utiliser des équipements de protection individuelle et collective.
  - De se prémunir du risque électrique lié à l'utilisation d'outils à main ou électroportatifs.
  - De connaître et appliquer les consignes liées aux procédures de consignation.
  - De renseigner une attestation de consignation en une ou deux étapes.
  - De renseigner et transmettre un avis de fin de travail.
  - De connaître et appliquer les préconisations normalisées relatives aux travaux d'ordre électrique hors tension dans le domaine de la basse tension et au voisinage de pièces nues.
  - D'adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.
- 

### PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse à tous les collaborateurs électriciens, ainsi qu'aux encadrants d'équipes d'électriciens (chefs de service maintenance, chefs d'équipe électricien, etc.), assurant la maintenance préventive et corrective des installations électriques en :

- Très basse tension (0 à 50 volts),
  - Basse tension (50 à 1000 volts),
  - Haute tension (pour les B2V),
  - Conception d'installations électriques.
-

## PRE-REQUIS :

Savoir lire, écrire et parler français

Avoir un diplôme ou une expérience professionnelle en tant qu'électricien

---

## DURÉE DE LA FORMATION

3 journées (soit 21 heures)

---

## CONTENU DE LA FORMATION

### Introduction

- Présentation du formateur et de l'organisme de formation.
- Demande aux stagiaires de se présenter et de partager leur parcours professionnel et attentes vis-à-vis de la formation.
- Présentation des objectifs de la formation, des points abordés et mise en corrélation avec les attentes des stagiaires.

### Thèmes théoriques abordés

- **Effets du courant sur le corps humain** : électrisation, électrocution, brûlure.
- **Ouvrages ou installations** : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels.
- **Zones d'environnements et leurs limites.**
- **Habilitation** : principes, symboles, limites et formalisation.
- **Analyse des risques** et mise en œuvre des principes généraux de prévention.
- **Surveillance des opérations.**
- **Mise en sécurité d'un circuit** : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée.
- **Équipement de protection collective** : identifier, vérifier, utiliser.
- **Équipements de travail utilisés** (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre.
- **Incendies et accidents** sur ou près des ouvrages et installations électriques.
- **Évaluation du risque électrique.**

## Thématique pratique

- **Limites de l’habilitation B2(V) et B2V**
- **Caractérisation des travaux** : Hors tension, sous tension avec ou sans voisinage.
- **Chargé de consignation et chargé d’exploitation électrique** : rôles, instructions, échanges d’informations.
- **Habilitation** : symboles et limites.
- **Mesures de prévention** à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler et respecter.
- **Matériels électriques dans leur environnement** : fonction, caractéristiques, identification.
- **Documents applicables lors des travaux** : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail.
- **Équipements de travail utilisés** : risques, vérification, identification, utilisation.

## Mise en application

- **Organisation et délimitation de la zone de travail.**
- **Élimination du risque de présence de tension** dans la zone de voisinage renforcée BT (zone 4) : mise en place de nappe isolante.
- **Rédaction des documents applicables** dans le cadre des travaux (pour les charges de travaux).
- **Vérification et complétion de l’attestation de première étape de consignation.**
- **Effectuer une consignation complète** ou la deuxième étape de consignation.
- **Analyse des risques** pour une situation donnée et faire respecter les instructions de sécurité.

## **METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES**

- La formation se déroule en présentiel dans une approche démonstrative, heuristique et applicative.
- Apport théorique des connaissances au cours d'une projection Powerpoint de diapos, photos
- Exercices et échanges sur les thèmes abordés
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).
- Formateur expérimenté.
- Livret de formation remis en fin de formation

---

## **ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION**

- Synthèse des points abordés par le formateur et traitement des éventuelles difficultés rencontrées.
- Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :
  - D'avoir suivi l'intégralité de la formation,
  - D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative,
  - D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.

Sous réserve de réussite, un avis après formation et un titre d'habilitation vous seront remis

---

## **NOMBRE DE PERSONNES :**

Minimum 2, maximum 8 personnes

## **TARIF** (valable du 01/01/25 au 31/12/25)

En inter-entreprises : 630 € H.T. par personne

En intra-entreprise : nous consulter

---

## **LIEU :**

En inter-entreprises : Centre Richard Lenoir, Villers Bocage (14)

En intra-entreprise : votre entreprise

---

## **MODALITES D'ACCES :**

Vous pouvez nous contacter via notre formulaire d'accès sur notre site [air-prod-formation.fr](http://air-prod-formation.fr) ou par mail à [airprodformation@orange.fr](mailto:airprodformation@orange.fr) . Être en possession d'un téléphone capable de lire les QR Code